

**DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD**  
CANTON DU TARAVO ORNANO

**Liberté – Egalité – Fraternité**

**MAIRIE DE COTI-CHIAVARI**  
(Code postal 20138)

**Délibération n°29.2020**

**LE MAIRE DE COTI-CHIAVARI**

**SEANCE DU DIX JUILLET DEUX MILLE VINGT**

Le 10/07/2020 à 17 heures 0.

**NOMBRE DE  
MEMBRES**

Afférents au Conseil  
Municipal : 15  
En exercice : 15  
Présents : 11  
Absents : 4  
Qui ont donné pouvoir : 1

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Félix PERETTI, 1er adjoint.

**Présents** : Jean Paul ANTONA, Céline BATTESTI POGGI, François-Joseph FOTI, Olivier FRANCESCHI, Lucien LACOMBE, Dominique PELLETIER, Alexandre PERETTI, Félix PERETTI, Hélène POGGI, Pierre POGGI, Catherine SANSONETTI.

Date de la convocation

02/07/2020

**Absents** : Henri ANTONA, Jacques ETTORI PERETTI, René MAILLET (procuration à Félix PERETTI), Julien PERETTI

Date d'affichage

15/07/20

Le quorum est atteint :

oui

non

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.21121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Publication ou notification  
le

Secrétaire(s) de séance : Olivier FRANCESCHI

**Objet de la délibération : Demande de subvention travaux allée des platanes**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Considérant l'intérêt qu'il y aurait de réaliser des travaux de réhabilitation de l'allée des platanes à VERGHIA, qui dessert un nombre important d'habitants permanents ;

Considérant l'estimation prévisionnel des travaux dressées par le BET BEPP, pour un montant H.T. de 162 509.68 €, soit 178 760.64 € TTC.

Considérant que la réalisation de ces travaux nécessiterait un financement dont le plan pourrait être le suivant :

- ETAT (40 % du montant H.T.) :	65 003.87
- CDC (40 % du montant H.T.) :	65 003.87
- Part communale :	48 752.90
- TOTAL TTC	178 760.64

Le Conseil, ouï Monsieur le Président en son exposé, et après en avoir délibéré, par 12 voix pour, 00 voix contre et 00 abstention,

**D29/2020**

- APPROUVE le plan de financement
- DONNE délégation à l'exécutif pour signer tout acte et document se rapportant à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré à Coti-Chiavari, les jour, mois et an que dessus et ont signé au Registre, les membres présents.

